

# Visite du général Xavier Bout de Marnhac, Gouverneur militaire de Lyon, commandant de la Zone de Défense Sud Est

Autor(en): **Bout de Marnhac, Xavier / Rey, Christian / Dumas, Benoît**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2010)**

Heft 4

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-514452>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Le général Xavier Bout de Marnhac.

*International*

## **Visite du général Xavier Bout de Marnhac, Gouverneur militaire de Lyon, commandant de la Zone de Défense Sud Est**

**Propos recueillis par le col Christian Rey et le cap Benoît Dumas**

Chef comm et chef médias, rég ter 1

### ***Mon Général, vous avez été commandant de la KFOR. Pouvez-vous évoquer ce commandement et nous dire ce que vous en avez retiré ?***

Avec un commandement tel que celui de la KFOR, il a fallu appliquer les principes et engagements de gestion de crise. Tout particulièrement à l'époque de la déclaration unilatérale d'indépendance du Kosovo.

Cet engagement multinational a été de nature multicritère puisqu'il a fallu gérer simultanément des aspects sécuritaires ethniques locaux et paradiplomatiques, ceci, avec des troupes internationales. Ma mise à disposition de l'OTAN, alors que la France n'avait pas encore rejoint l'organisation, a constitué pour moi une expérience humainement forte et faite de reconnaissance par les parties engagées.

Votre contingent suisse au Kosovo, connu pour son sérieux et sa rigueur dans l'action, démontre aussi son affinité et sa prédisposition pour les engagements internationaux.

### ***Quel est votre avis militaire sur le Kosovo et son avenir ?***

On va assister à une réduction des forces de la KFOR de 15 puis 10'000 engagés environ, jusqu'à constituer encore avec l'ONU un encadrement d'appui.

Il est nécessaire de concourir à une stabilité sécuritaire organisée à l'avenir par l'Union Européenne. En effet, dans ce cadre, cette action doit permettre de mettre en place les conditions cadres d'un état de droit afin qu'il se construise sur des bases fortes et des corps constitués adéquats tels que police, sécurité d'Etat, corps de douane, etc.

### ***Quelles options sont prises pour l'armée française en résumé, à l'issue du Livre Blanc ?***

Un aspect important du Livre Blanc traite du repositionnement du militaire face aux pouvoirs publics.

Cette révision des politiques publiques confère au militaire une mission d'anticipation, ce qui conduit à instaurer un renforcement de la fonction de renseignement. De plus, un contingent de 10'000 militaires seront en permanence entraînés et dévolus à la sécurité nationale, à la protection des populations et aide en cas de catastrophes, au retour à la vie normale ou encore à la lutte contre le terrorisme.

### ***Nous avons eu le plaisir de vous entendre commenter le défilé des troupes françaises lors du 14 juillet.***

En ce qui concerne le défilé du 14 juillet, c'est un élément de visibilité important. La télévision y joue un très grand rôle ; elle nous permet de communiquer auprès de notre opinion publique. En quelque sorte, nous constituons un miroir pour elle. D'une façon générale, la fonction de communication monte en puissance à tous les niveaux. La capacité à communiquer est primordiale lors d'opérations à l'extérieur (OPEX), avec nos interfaces notamment.

### ***A propose de communication, quelle importance lui accordez-vous dans une force armée moderne ?***

Lors de nos récents engagements, nous avons appris l'importance des médias, et donc de disposer de bonnes cellules de communication.

Du reste, la communication est désormais un aspect important de la formation de nos officiers. Cette matière fait partie de la doctrine de formation : un officier doit posséder des aptitudes à la communication, et la sélection des chefs se fait également en fonction de ses compétences dans ce domaine.

### ***Vous nous faites l'honneur et l'amitié de participer chaque année au rapport de la région territoriale 1. Quelles impressions en retirez-vous ?***



Visite au bataillon d'aide en cas de catastrophe 1 :

Debout de gauche à droite :

Colonel EMG Jean-Michel Landert, CEM région territoriale 1

Dominique Louis, Chef du protocole adjoint, Genève

Général Bout de Marnhac, gouverneur de Lyon

Divisionnaire Jean-François Corminboeuf, cdt région territoriale 1

Lieutenant colonel Cédric Dubuis, commandant bat acc 1

Colonel Christian Rey, Chef comm reg ter 1

Devant, de gauche à droite :

Major EMG Eric Meienhofer, Of EMG Op reg ter 1

Colonel Jean-Pascal Herbert, CEM région Terre Sud Est

Capitaine aide de camp Cozette

Ainsi, que d'autres officiers de l'EM bat acc 1.

Ce qui m'a le plus marqué, c'est l'exercice profond de la démocratie en Suisse. Les forces armées sont pleinement intégrées dans le processus démocratique. Je le mesure par la présence dans votre rapport annuel de différents élus ainsi que de personnes phares de votre pays. Et la franchise des propos et la liberté de ton lors de ces moments pourtant très officiels sont pour moi un magnifique exemple d'exercice de la démocratie.

***Nous vous remercions de votre visite auprès de notre armée ainsi que de votre disponibilité et vous présentons, mon Général, nos vifs respects.***

### Un général français en Suisse

Du 6 au 8 avril 2010, à l'invitation du divisionnaire Jean-François Corminboeuf, commandant de la rég ter 1 et de son chef d'état-major le colonel EMG Jean-Michel Landert, il était en visite au bat acc 1 qui effectuait son cours de répétition 2010 à Epeisse (GE), dans les installations d'exercice de sauvetage.

Le général de corps d'armée Xavier Bout de Marnhac, 58 ans, est le Gouverneur militaire de Lyon, commandant de la Zone de Défense Sud Est et officier général de la zone de défense Sud-Est. Officier de cavalerie, le général Bout de Marnhac a mené une brillante carrière dans le renseignement au niveau tactique, opératif et stratégique à travers différentes unités et Etats-majors. De 2007 à 2008, il a opéré en tant que chargé de mission auprès du Chef d'Etat-major des Armées (CEMA) pour emploi à la KFOR.

Il a également eu l'avantage de commenter à plusieurs reprises le défilé du 14 juillet sur les chaînes de TV françaises.

Après sa visite du bat acc 1, le général Bout de Marnhac, accompagné de son chef d'état-major le colonel Jean-Pascal Herbert, a encore pu découvrir des exercices auprès des écoles d'officiers de l'infanterie et des infrastructures.